

## Suicide à Mouila

# Il se tire une balle dans la poitrine

FN.

Mouila/Gabon

**GILDAS** Mougouti, Gabonais de 31 ans en service à la société Olam Palm, a mis fin à ses jours, le 31 juillet dernier, à l'aide d'un fusil de type calibre 12. Il s'est, en effet, tiré une balle dans la poitrine. Le drame s'est produit au village Mutambesanefumu, situé à 19 ki-

lomètres de Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié. Plus précisément à l'entrée d'Idemba, une autre bourgade ayant enregistré un mois plutôt, un fait similaire. Des proches du défunt rapportent que le jeune homme vivait dans la maison familiale avec ses parents absents, ces derniers temps, pour assister leur fille qui vient d'accoucher à Mouila. Les mêmes sources

révèlent que Gildas Mougouti aurait soustrait frauduleusement le fusil confié à son petit frère. Le trentenaire aurait commis son geste désespéré loin des regards indiscrets. Il se serait enfermé dans une pièce de la demeure familiale, avant de commettre l'irréparable. La détonation de l'arme à feu aurait attiré l'attention du voisinage qui se serait rendu sur le lieu pour en savoir



Photo : FN.

plus. Mais, à leur arrivée, il a constaté que la porte d'où provenait la détonation était hermétiquement fermée. Il aura donc fallu la défoncer, pour découvrir l'horreur : un corps inerte gisant dans une mare de sang.

**Gildas Mougouti : une fin tragique.**

Interrogée sur les mobiles éventuels de ce cas de suicide présumé, la famille dit ne rien y comprendre, d'autant que Gildas Mougouti n'avait aucun problème ni avec son entourage, et encore moins avec les voisins du village. Seule l'enquête diligentée par les autorités compétentes permettra de faire la lumière sur cette triste affaire dont beaucoup parlent encore à Mouila.

## Accident de la voie publique hier non loin du Lac-Bleu

# D'importants dégâts matériels

AEE

Libreville/Gabon

**UNE** collision entre un camion de transport de sable, immatriculé 1254 G1 F et un Toyota berline, immatriculé DR- 994- A A, s'est produite, hier matin, vers 10 heures, sur la Voie-Express, non loin du Lac-Bleu. Heureusement, on ne déplore aucune victime

parmi les occupants des deux véhicules. Par contre, on enregistre d'importants dégâts matériels.

Selon des témoignages recueillis sur place, l'état défectueux du camion de transport de sable serait à l'origine de cet accident. En effet, c'est en roulant dans le sens échangeur Nzeng-Ayong-échangeur Charbonnages que le véhicule utilitaire, le conducteur du mastodonte en aurait



Photo : AEE

perdu le contrôle. Dans sa course, il aurait d'abord effleuré la petite voiture

**L'état des deux véhicules après le choc.**

conduite probablement par un nouveau chauffeur - sur la lunette arrière on pouvait lire l'inscription "A" -, avant de l'entraîner sur le terre-plein où, au passage, un lampadaire a été arraché. Du fait de cet accident, la circulation a été perturbée pendant plusieurs heures dans la matinée, des deux côtés de la voie. Causant ainsi de fâcheux désagréments aux autres usagers de la route.

## Lutte contre le trafic d'ivoire/Après le lancement de l'opération de marquage

# Plus d'une tonne de défenses d'éléphants sécurisées

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

**POUR** mettre un terme aux multiples disparitions des pointes d'ivoire, notamment au sein des tribunaux, directions des Eaux et Forêts et autres parcs nationaux, le gouvernement gabonais a diligenté une vaste opération destinée à les sécuriser davantage. C'est ainsi que plus d'une tonne de cette substance osseuse des pachydermes, à l'origine d'ailleurs du massacre de

ces espèces protégées, se trouvent stockées à ce jour dans un lieu hautement sécurisé. L'opération entamée en 2015 - qui bénéficie du soutien des bailleurs de fonds internationaux -, vise également à décourager les agents publics véreux, qui seraient tentés d'entretenir des relations commerciales avec les réseaux mafieux.

De fait, l'interdiction du commerce de l'ivoire n'a toujours pas permis d'enrayer définitivement le braconnage des éléphants en Afrique. Au même titre que les velléités des personnes désireuses de s'en-



Photo : D.R.

**Une vue partielle des pointes d'ivoire récemment soustraites par les agents commis à la tâche.**

richir absolument de manière illicite. L'exemple de la cargaison de 41 pointes d'ivoire en provenance du Gabon, saisie en haute mer au Cameroun, en juin dernier, illustre parfaitement cette situation. Car, d'après

les renseignements, ces pointes d'ivoire seraient illégalement sorties des locaux des Eaux et Forêts de Koula-Moutou, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo. "Les éléments d'enquête sont clairs sur

l'origine des pointes saisies au Cameroun, à savoir la direction provinciale des Eaux et Forêts de cette localité du sud du Gabon, qui a curieusement été victime d'un vol. Aujourd'hui, la stratégie de marquage va permettre de freiner les ambitions débordantes des trafiquants dont certains font, hélas, partie de ceux qui doivent avoir un œil dessus", indique une source porche de ce dossier.

En effet, en mettant en branle leur plan d'exportation des défenses d'éléphants, les trafiquants arrêtés au Cameroun étaient loin de se douter

qu'ils avaient affaire à des pièces préalablement marquées. Il s'agit d'une politique décidée au niveau international, en vue d'une gestion plus efficace et efficiente des ivoires en Afrique. C'est donc ce système de marquage qui a permis de découvrir l'origine exacte de la cargaison provenant de Koula-Moutou. A ce jour, indiquent nos sources, seules les pointes d'ivoire du sud du Gabon restent à être récupérées par les éléments de l'unité spéciale des Forces de défense déployés sur le terrain.

## Lutte contre les stupéfiants à Meyo-Kyè

# Le dealer est un ancien militaire de l'armée de l'air

SCOM

Libreville/Gabon

**FRANCK** Mvono Megne, Gabonais, la trentaine révolue, n'est finalement pas né sous la bonne étoile. Ce compatriote révoqué, il y a peu, des effectifs de l'armée de l'air, a été arrêté par les gendarmes de la brigade de Meyo-Kyè. Motif : il a été surpris avec un stock de chanvre indien dont la quantité a été chiffrée à 21 ballots. Hier matin, l'ancien militaire a été présenté devant le parquet d'Oyem, où un juge d'instruction l'a placé en détention préventive à la prison centrale du chef-

lieu de la province du Woleu-Ntem.

Les faits remontent au vendredi 29 juillet dernier aux environs de 15 heures. Les éléments de la brigade de gendarmerie de Meyo-Kyè sont sur les dents, dans le cadre d'un service de police de circulation routière à Oveng-Essandone 1, une bourgade située au PK 16 de l'unité, sur l'axe Meyo-Kyè/Bitam. Au même moment, Franck Mvono Megne est confortablement assis dans un véhicule de transport suburbain roulant dans le sens Meyo-Kyè/Bitam. Mais, le véhicule est interpellé par les gendarmes qui procèdent à la vérification des identités des pas-



Photo : D.R.

sagers et de la fouille de leurs bagages.

Tous les occupants du véhicule acceptent volontiers d'obtempérer. Mvono Megne va même promptement indiquer aux fins limiers tous ses effets. Sauf que, chose un peu étrange, l'ancien militaire semble ne pas vouloir se défaire du sac de sport, qu'il tient jalousement à garder par

**Franck Mvono Megne tenant une partie de la drogue entre ses mains.**

devers lui. L'intérêt pour ce bagage finit par susciter la curiosité des agents des forces de l'ordre, qui exigent au propriétaire de le leur remettre pour vérification de son contenu. "Le mis en cause qui se croyait plus malin, a aussitôt jeté le sac sur l'un des agents et prend aussitôt la clé des champs. Peine perdue. Il est vite rattrapé après à peine 200 mètres de cavale", indique-t-on à la direction des enquêtes de la brigade de Meyo-Kyè.

Une enquête préliminaire rondement menée permettra, par ailleurs, de découvrir que Franck Mvono Megne aurait été révoqué de l'armée de l'air pour des faits similaires.